

Le Conseil Municipal s'est réuni jeudi 21 mai 2015 à 20 h 30 sous la présidence de Jean Martinage, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Jean Martinage, M. Christian Billaud, Mme Loré Vindry, Mme Ghislaine Lalbertier, Mme Geneviève Ribaillier, Mme Odile Ouedraogo, Mme Régine Pasquier, Mme Catherine Vitoux, M. Olivier Farges, M. Serge Grange, Mme Xandrine Guérin, M. Bertrand Gonin.

ÉTAIENT ABSENTS

M. Joseph Lillo excusé, a donné procuration à M. Bertrand Gonin.
M. Daniel Vially excusé, a donné procuration à M. Christian Billaud.
M. Pierre Mellinger excusé, a donné procuration à M. Jean Martinage.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU MAIRE

27/03 Formation « ressources fiscales et leur optimisation » organisée par l'association des Maires de France
27/03 Avec Loré Vindry, remise des diplômes aux élèves de l'école suite à la semaine sur la sécurité routière
31/03 Avec Joseph Lillo, rencontre de l'OPAC pour le projet de la maison Thibaud

01/04 Commission d'appel d'offres relative au marché d'entretien des espaces verts

02/04 Inauguration de l'aire des gens du voyage à l'Arbresle

Avec Loré VINDRY, conseil communautaire

07/04 Avec Loré Vindry, réunion sur le Projet Éducatif Territorial (PEDT), association des Maires de France

08/04 Rencontre de M Fittuchi concernant le permis de construire du Mac Donald's

09/04 Conférence des maires, présentation par le SYDER du conseil en énergie partagé et par le Sol de la thématique énergétique

13/04 Rencontre d'une délégation d'habitants du Morillon concernant les coûts de raccordement au réseau d'assainissement collectif

14/04 Atelier CEOL Ferrières

16/04 Avec Joseph Lillo, rencontre de la SEMCODA pour le projet de la maison Thibaud

20/04 Réunion concernant les réseaux de la future caserne des pompiers

28/04 Réunion ERP dans les locaux de Forum réfugiés avec les pompiers, la gendarmerie : déclassement de l'établissement en foyer logement

29/04 Avec Christian Billaud, rencontre de M Raymond Deschamps pour le ruissellement des eaux

05/05 Avec Loré Vindry, réunion avec Planète Jeunes sur le Projet Éducatif Territorial (PEDT)

06/05 Visite du chantier de l'aquacentre

07/05 Rencontre de GrDF pour la télérelève des compteurs

07/05 Conférence de maires, point d'étape par l'ARTAG sur la sédentarisation des gens du voyage et retour d'expérience sur le PLUI d'une communauté de communes en Saône et Loire

08/05 09h00 Avec Pierre Mellinger, commémoration au monument des Sénégalais avec la commune de l'Arbresle

10h00 Avec le conseil municipal, commémoration à Éveux en présence de l'école

13/05 Avec Pierre Mellinger, rencontre de la DIR pour la signalétique routière du couvent de La Tourette sur la N7 dans le cadre du classement à l'UNESCO

16/05 Avec Christian Billaud, rencontre de M et Mme Mandin pour la sécurité rue de la rencontre

17/05 Nettoyage de printemps piloté par Serge Grange

Action dans le cadre des semaines de l'environnement pilotée par Xandrine Guérin

19/05 Avec Christian Billaud, rencontre d'un vendeur de pizza ambulant demandant un emplacement

Avec Joseph Lillo, rencontre de M. Poulain concernant la dégradation du mur de séparation entre sa propriété et la mairie

Participation au tirage au sort à l'Arbresle des représentants communaux au jury d'assise pour 2016

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le Conseil Municipal a désigné M. Serge Grange pour secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour des points suivants :

- Vente ambulante : tarif de stationnement sur la voie publique

Monsieur le Maire demande la suppression de l'ordre du jour du point suivant :

- Néant.

CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.

Subventions aux associations Éveusiennes - année 2015 – 26/2015

Monsieur le Maire donne lecture des différentes subventions proposées pour l'année 2015 pour les associations Éveusiennes et précise que les montants restent inchangés par rapport à l'année 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ▶ **OCTROIE** les subventions aux associations Éveusiennes pour l'année 2015 comme suit :

Noms	Montants en €
<i>ACE Clubs d'Éveux (Cœurs Vaillants de France)</i>	156
<i>APE l'Eau Vive</i>	3300
<i>ADEPECE</i>	156
<i>Carpe Diem et Crea</i>	156
<i>Comité des fêtes</i>	661
<i>Éveux et son patrimoine</i>	360
<i>LACIM Groupe Éveux</i>	2522
<i>L'Éveusienne Rencontre au village</i>	156
<i>Société Communale de chasse d'Éveux</i>	156
TOTAL	7 623 €

- ▶ **RAPPELLE** que les crédits nécessaires figurent au compte 6574 du budget primitif général 2015 de la commune.

Subvention à la bibliothèque d'Éveux - année 2015 – 27/2015

Monsieur le Maire donne lecture de la subvention proposée pour l'année 2015 à l'association Bibliothèque d'Éveux. La subvention est fixée à **4 408 €**, montant inchangé par rapport à l'année 2014.

Loré VINDRY, membre du bureau de l'association, indique qu'elle ne prendra pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (14 votants) :

- ▶ **OCTROIE** la subvention susmentionnée pour l'année 2015 à l'association bibliothèque d'Éveux ;

- ▶ **RAPPELLE** que les crédits nécessaires figurent au compte 6574 du budget primitif général 2015 de la commune.

Subvention au CCAS - année 2015 – 28/2015

Monsieur le Maire propose pour l'année 2015 une subvention au CCAS de 5 360 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ▶ **OCTROIE** une subvention de 5 360 € au CCAS.
- ▶ **RAPPELLE** que les crédits nécessaires figurent au compte 657362 du budget primitif général 2015 de la commune.

Garderie périscolaire du matin : montant de la participation des familles pour l'année scolaire 2015/2016 – 29/2015

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°50/2014 du 24 juillet 2014 sur les tarifs de la garderie périscolaire du matin pour l'année scolaire 2014/2015 (période du 01/09/14 au 31/08/15). La participation financière demandée aux parents pour cette prestation de 50 minutes (de 7h30 à 08h20) était fixée à :

- tarif de la garderie du matin pour les élèves domiciliés sur la commune d'Éveux : 1,40 € et 0,70 € à partir du 2^{ème} enfant de la même famille ;
- tarif de la garderie du matin pour les élèves domiciliés hors de la commune : 1,50 € et 0,75 € à partir du 2^{ème} enfant de la même famille.

À partir de l'année scolaire 2015/2016 (période du 01/09/15 au 31/08/16), Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas changer les tarifs de la garderie qui resteraient comme suit :

- tarif de la garderie du matin pour les élèves domiciliés sur la commune d'Éveux : 1,40 € et 0,70 € à partir du 2^{ème} enfant de la même famille ;
- tarif de la garderie du matin pour les élèves domiciliés hors de la commune : 1,50 € et 0,75 € à partir du 2^{ème} enfant de la même famille.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ▶ **FIXE** le tarif de la garderie du matin pour les élèves domiciliés sur la commune d'Éveux à 1,40 € et 0,70 € à partir du 2^{ème} enfant de la même famille pour l'année scolaire 2015/2016 ;
- ▶ **FIXE** le tarif de la garderie du matin pour les élèves domiciliés hors de la commune à 1,50 € et 0,75 € à partir du 2^{ème} enfant de la même famille pour l'année scolaire 2015/2016.

Une facture sera adressée à chaque famille et les sommes dues seront recouvrées par la Trésorerie de l'Arbresle.

Garderie périscolaire du soir : montant de la participation des familles pour l'année scolaire 2015/2016 – 30/2015

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°51/2014 du 24 juillet 2014 sur les tarifs de la garderie périscolaire du soir pour l'année scolaire 2014/2015 (période du 01/09/14 au 31/08/15). La participation financière demandée aux parents pour cette prestation de 90 minutes (de 16h30 à 17h00, surveillance assurée par deux agents communaux, de 17h00 à 17h30, garderie assurée par une ATSEM et de 17h00 à 18h00 étude surveillée à la charge d'un enseignant) était fixée à :

- tarif de la garderie du soir pour les élèves domiciliés sur la commune d'Éveux : 2,40 € et 1,20 € à partir du 2^{ème} enfant de la même famille ;

- tarif de la garderie du soir pour les élèves domiciliés hors de la commune :
2,60 € et 1,30 € à partir du 2^{ème} enfant de la même famille.

À partir de l'année scolaire 2015/2016 (période du 01/09/15 au 31/08/16), Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs de la garderie comme suit :

I / Enfants inscrits aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) :

- tarif de la garderie du soir pour les élèves domiciliés sur la commune d'Éveux :
 - de 16h à 16h30 : inclus dans le montant forfaitaire NAP ;
 - de 16h30 à 17h : 0,50 € et 0,25 € à partir du 2^{ème} enfant de la même famille ;
 - de 17h à 18h : 2 € et 1 € à partir du 2^{ème} enfant de la même famille ;
- tarif de la garderie du soir pour les élèves domiciliés hors de la commune :
 - 16h à 16h30 : inclus dans le montant forfaitaire NAP ;
 - de 16h30 à 17h : 0,55 € et 0,27 € à partir du 2^{ème} enfant de la même famille ;
 - de 17h à 18h : 2,20 € et 1,10 € à partir du 2^{ème} enfant de la même famille.

II / Enfants non-inscrits aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) :

- tarif de la garderie du soir pour les élèves domiciliés sur la commune d'Éveux :
 - de 16h à 17h : 1 € et 0,50 € à partir du 2^{ème} enfant de la même famille ;
 - de 17h à 18h : 2 € et 1 € à partir du 2^{ème} enfant de la même famille ;
- tarif de la garderie du soir pour les élèves domiciliés hors de la commune :
 - de 16h à 17h : 1,10 € et 0,55 € à partir du 2^{ème} enfant de la même famille ;
 - de 17h à 18h : 2,20 € et 1,10 € à partir du 2^{ème} enfant de la même famille.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

► **FIXE** le tarif de la garderie du soir pour les élèves comme récapitulé dans le tableau suivant :

Enfants inscrit aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)	16h00 / 16h30		16h30 / 17h00		17h00 / 18h00	
	1 enfant	2 ^{ème} enfant et + (même famille)	1 enfant	2 ^{ème} enfant et + (même famille)	1 enfant	2 ^{ème} enfant et + (même famille)
Élèves domiciliés à Éveux	Inclus forfait NAP		0.50 €	0.25 €	2.00 €	1.00 €
Élèves non domiciliés à Éveux			0.55 €	0.27 €	2.20 €	1.10 €
Enfants non inscrit aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)	16h00 / 17h00		17h00 / 18h00			
	1 enfant	2 ^{ème} enfant et + (même famille)	1 enfant	2 ^{ème} enfant et + (même famille)		
Élèves domiciliés à Éveux	1.00 €	0.50 €	2.00 €	1.00 €		
Élèves non domiciliés à Éveux	1.10 €	0.55 €	2.20 €	1.10 €		

Une facture sera adressée à chaque famille et les sommes dues seront recouvrées par la Trésorerie de l'Arbresle.

Nouvelles activités périscolaires : montant de la participation des familles pour l'année scolaire 2015/2016 - 31/2015

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°48/2014 du 24 juillet 2014 sur le montant de la participation des familles aux nouvelles activités périscolaires pour l'année scolaire 2014/2015 (période du 01/09/14 au 31/08/15).

La participation des familles était fixée à 72 € /enfant pour l'année scolaire 2014/2015.

À partir de l'année scolaire 2015/2016 (période du 01/09/15 au 31/08/16), Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas changer le tarif des nouvelles activités périscolaires qui resterait à : 72 € /enfant pour l'année scolaire 2015/2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **FIXE** le prix de 72 € pour l'année scolaire 2015/2016 ;

Une facture sera adressée à chaque famille et les sommes dues seront recouvrées par la Trésorerie de l'Arbresle.

Restaurant scolaire : montant de la participation des familles pour l'année scolaire 2015/2016 - 32/2015

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°49/2014 du 24 juillet 2014 sur les tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2014/2015 (période du 01/09/14 au 31/08/15).

Le tarif du repas était fixé à 4,20 € par enfant domicilié à Éveux et à 5,70 € par enfant domicilié hors de la commune d'Éveux.

À partir de l'année scolaire 2015/2016, monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer deux tarifs de repas :

- tarif du repas pour les élèves domiciliés sur la commune d'Éveux : 4,30 € ;
- tarif du repas pour les élèves domiciliés hors de la commune d'Éveux : 5,80 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (10 pour / 5 contre) :

- **FIXE** le prix du repas au restaurant scolaire municipal pour les élèves domiciliés sur la commune d'Éveux à 4,30 € pour l'année scolaire 2015/2016 ;

- **FIXE** le prix du repas au restaurant scolaire municipal pour les élèves domiciliés hors de la commune d'Éveux à 5,80 € pour l'année scolaire 2015/2016.

Une facture sera adressée à chaque famille et les sommes dues seront recouvrées par la Trésorerie de l'Arbresle.

Vente ambulante : tarif de stationnement sur la voie publique – 33/2015

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les délibérations n°06/2008 du 21 janvier 2008 relative au tarif de stationnement sur la voie publique à compter du 1^{er} janvier 2008 et 36/2008 du 29 mai 2008 relative à la mise à disposition d'un point d'apport en électricité.

Monsieur le Maire propose d'annuler ces deux délibérations qui ne sont plus d'actualité.

Monsieur le Maire propose de fixer le tarif de stationnement sur la voie publique des commerces ambulants à compter du 1^{er} juin 2015 à 30 euros par mois sur la base d'un jour d'utilisation par semaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (11 pour / 1 contre / 3 abstentions) :

- **ANNULE** les délibérations n° 06/2008 du 21 janvier 2008 et 36/2008 du 29 mai 2008.

► **FIXE** le tarif de stationnement sur la voie publique des commerces ambulants à compter du 01 juin 2015 à trente euros par mois sur la base d'un jour d'utilisation par semaine.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait plusieurs points de situation :

- Budget de fonctionnement au 30 avril 2015 (premier tiers de l'année) :
 - ✓ Recettes : 24,7% des recettes prévues sont réalisées
 - ✓ Dépenses : 27 % des dépenses prévues sont réalisées
- Déclarations d'intention d'aliéner : à ce jour, depuis le début de l'année 2015 la commune n'a pas usé de son droit de préemption sur les ventes immobilières effectuées.
- Personnel communal : un agent communal en contrat à durée déterminée, employé en tant qu'agent spécialisé des écoles maternelles, ne verra pas son contrat renouvelé à son terme le 03 juillet 2015. En conséquence une procédure de recrutement est en cours pour pourvoir ce poste à la rentrée scolaire.
- Patrimoine :
 - ✓ À l'instar de ce qui a été réalisé courant 2014, un vitrail de l'église sera rénové au cours de cette année avec un financement réparti entre l'association Éveux et son patrimoine (70%) et la commune (30%).
 - ✓ Glacière : un projet de conclusion d'un bail emphytéotique entre le propriétaire et la commune est en cours d'étude.
 - ✓ Vols dans les églises : ce type de méfaits ayant été observé dans le département, Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône organise une réunion le 05 juin 2015. Des représentants de la commune (élu, patrimoine) y participeront. Une visite du conservateur délégué des antiquités et objets d'arts du département devrait également être organisée au cours du deuxième semestre 2015.
- Rencontre avec M. Poulain :
 - ✓ À la demande de M. Poulain, habitant voisin de la mairie du côté médiathèque, une rencontre avec M. le maire et M. Joseph Lillo a été organisée pour constater les dégradations du mur séparant les deux propriétés.
 - ✓ Il a été constaté que ce mur en bon état sur sa face côté médiathèque est très dégradé côté M. Poulain.
 - ✓ Des vérifications vont être effectuées pour s'assurer du propriétaire à qui reviendra la charge d'effectuer les travaux de rénovation qui paraissent nécessaires.
- SIABA :
 - ✓ Les travaux à la coursière des fauvelles débuteront début juin 2015.
 - ✓ Station d'épuration du Morillon : les travaux des réseaux sont finis et la station est bien avancée. Une réunion d'information des habitants du Morillon aura lieu le 27 mai 2015. La mise en service est prévue courant juin 2015, le raccordement des riverains est vivement incité afin d'alimenter les plantations.
- Contournement de l'Arbresle :
 - ✓ De récentes communications de la mairie de l'Arbresle font état d'un avancement certain du projet. À ce jour aucune communication ou décision officielle n'est parvenue du département à la commune.

☞ **Commission enfance jeunesse et affaires scolaires – (Loré VINDRY) :**

- **Projet Éducatif Territorial (PEDT) :**
 - ✓ Une réunion avec les parents, enseignants et l'équipe municipale est prévue le 22 mai 2015 pour présenter le travail de la commission scolaire sur l'organisation mise en place.
 - ✓ Le projet sera transmis courant juin au ministère de l'Éducation nationale.
 - ✓ Après le retour des services de l'État, le PEDT sera soumis à l'avis du conseil municipal.
- **Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) :**
 - ✓ Le règlement intérieur a été complété des temps récréatifs des lundis, mardis et jeudis. Il est également ajouté que toute absence devra impérativement être signalée à la mairie.
 - ✓ Le courrier d'adhésion pour l'année scolaire 2015/2016 est présenté au conseil, il sera transmis sous peu aux familles afin d'avoir rapidement les retours qui permettront d'organiser au mieux la prochaine rentrée.
- **Stages de remises à niveau :** l'organisation de stage de remise à niveau pendant les vacances d'été est en cours de préparation.
- **Conseil d'école :** le prochain conseil se tiendra début juin 2015.
- Il a été porté à la connaissance de la mairie des problèmes de violences rencontrés avec un élève de CE2. Cette situation est prise en compte par l'équipe municipale.
- J'ai le regret de vous faire part du décès de M. De Haro de l'entreprise Nickel Home qui intervenait régulièrement pour le nettoyage des bâtiments communaux. Un courrier a été adressé à la famille au nom de la commune.

☞ **Commission Voirie (Christian BILLAUD) :**

- Le curage des fossés a été réalisé.
- Le fauchage des voies relevant, de la compétence de la CCPA et de la commune, sera réalisé au cours de la semaine 22.
- La poubelle installée au « Plein Soleil » est en cours de déplacement.
- Une étude est en cours pour la réfection des ralentisseurs.
- Le curage du lavoir a été réalisé.
- Des barrières réalisées par les riverains vont ont été posées avec l'agent d'entretien dans le but de réaliser des chicanes et de limiter la vitesse des deux-roues à cet endroit.
- Une réfection des chaussées sous compétence communautaire sera réalisée courant juin.
- **SIEVA :**
 - ✓ Les dernières analyses montrent une eau saine.
 - ✓ Il n'y aura pas d'augmentation de tarif cette année.
 - ✓ Les derniers relevés de compteurs ont été effectués, la télérelève va être opérationnelle, les consommations seront alors visualisables sur internet.

☞ **Commission informatique et information – (Ghislaine LALBERTIER) :**

- **Serveur informatique :** le remplacement sera effectué courant semaine 22.
- Un suivi au plus précis des factures et consommation d'eau par les services et bâtiments communaux est mis en place.

✂ **Commission bâtiments – (Joseph LILLO) : absent**

✂ **Commission vie sociale et associative – (Geneviève RIBAILLIER) :**

- Une réunion de la commission se tiendra mardi 26 mai 2015 pour travailler au règlement intérieur de la mise à disposition des salles communales aux associations et aux éveusiens.

✂ **Madame Odile OUÉDRAOGO, commission jeunesse :**

- Planète Jeunes :
 - ✓ Une exposition artistique suivie de deux représentations théâtrales et d'un repas partagé se tiendra le 29 mai 2015 à la salle Le Corbusier.
 - ✓ Suite à l'évolution de l'association vers une MJC, un questionnaire sur l'offre culturelle et la dynamique associative va être transmis aux habitants.
 - ✓ Le bureau de l'association adresse ses remerciements à l'équipe municipale pour le très bon accueil qui lui a été réservé lors de la dernière réunion en mairie d'Éveux.

✂ **Madame Catherine VITOUX, office de tourisme :**

- Glacière : M Raymond Valois nous a fait part de sa demande d'intervention auprès de la mairie concernant ce site, cette demande est déjà en cours d'étude (voir informations du Maire).
- Un projet de changement de statut de l'office de tourisme d'association vers une compétence communautaire est en cours d'étude.

✂ **Madame Xandrine GUÉRIN, commission environnement :**

- La journée de fabrication d'instruments de musique avec des matériaux de récupération s'est tenue le 17 mai, deux familles ont participé la matin. Celles-ci ont pu jouer de leur instrument et ont fait part de leur avis positif sur cette action qui se tenait dans le cadre des semaines de l'environnement.
- Le programme des actions qui se dérouleront durant ces semaines a été diffusé dans les communes.

✂ **Monsieur Serge GRANGE, commission environnement :**

- La journée de nettoyage s'est également déroulée le 17 mai 2015. Les opérations se sont bien passées, même si la participation était un peu moins élevée que l'année précédente. Les herbes hautes ont également compliqué la tâche, cette organisée sera certainement organisée un peu plus tôt l'année prochaine.

✂ **Monsieur Bertrand GONIN, conseiller municipal, fait un point de situation sur l'atelier de mutualisation piloté par la CCPA concernant les domaines des Ressources Humaines pouvant éventuellement faire l'objet d'un service commun.**

La séance est levée à 22h35

Jean MARTINAGE

Loré VINDRY

Christian BILLAUD

Ghislaine LALBERTIER

Joseph LILLO

Geneviève RIBAILLIER

*Absent, excusé a donné procuration
à M. Bertrand Gonin*

Daniel VIALLY

Pierre MELLINGER

Odile OUEDRAOGO

*Absent, excusé a donné procuration
à M. Christian Billaud*

*Absent, excusé a donné procuration
à M. Jean Martinage*

Régine PASQUIER

Catherine VITOUX

Olivier FARGES

Serge GRANGE

Xandrine GUÉRIN

Bertrand GONIN